CONCOURS AUXILIAIRE DE PUERICULTURE

PostÃ© par: formations-concours
Publiée le : 11/9/2008 9:47:47

Missions :Â Le mÃ©tier de l'auxiliaire de puÃ©riculture est de prendre en charge l'enfant bien portant, malade ou handicapÃ© en liaison avec une Ã©quipe pluridisciplinaire, en milieu hospitalier ou extra hospitalier.Â L'auxiliaire de puÃ©riculture "rÃ©pond aux besoins quotidiens de l'enfant par la prÃ©sence qu'elle assure, les soins spÃ©cialisÃ©s auxquels elle participe et aux activitÃ©s d'Ã©veil qu'elle organise."
Environ 60 000 auxiliaires deÂ puÃ©riculture sont actuellement en exercice. Un arrÃªtÃ© permet de rÃ©gir la profession:
- ArrÃªtÃ© du 22 juillet 1994 relatif au certificat d'aptitude aux fonctions d'aide soignante et au certificat d'aptitude aux fonctions d'auxiliaire de puÃ©riculture.Â Â Â

Les diffÃ©rents secteurs d'activitÃ©s Le domaine d'intervention de l'auxiliaire deÂ puÃ©riculture est trÃ¨s variÃ©. Il permet ainsi de choisir un emploi dans le secteur hospitalier ou extra hospitalier selon le milieu professionnel Ã©lu.
De maniÃ¨re gÃ©nÃ©rale, l'auxiliaire de puÃ©riculture travaille sous la direction et en collaboration d'une infirmiÃ¨re puÃ©ricultrice et d'une Ã©quipe pluridisciplinaire **En maternitÃ©:**
L'auxiliaire de puÃ©riculture accompagne l'infirmiÃ¨re ou la puÃ©ricultrice dans les soins Ã donner Ã l'enfant.
Ainsi, son mÃ©tier est de veiller au bien Ãªtre, Ã l'alimentation et Ã l'hygiÃ¨ne des bÃ©bÃ©s. Elle accompagne les parents dans leur nouveau rÃ´le et prise en charge face Ã leur enfant. **En centre de Protection Maternelle et Infantile(PMI):**
___Le rÃ´le de l'auxiliaire de puÃ©riculture est d'accueillir etÂ d'accompagner en collaboration avec la puÃ©ricultrice le parent et son enfant.
Elle participe Ã©galement aux consultations en relevant lesÂ critÃ¨res de poids et de taille et en assurant la propretÃ© du matÃ©riel et des locaux. **En structure d'accueil**
L'auxiliaire de puÃ©riculture accompagne l'enfant dans son quotidien en l'aidant dans ses repas, son hygiÃ¨ne et son Ã©veil psychique et moteur.
Ce mÃ©tier est rÃ©alisÃ© en Ã©quipe pluridisciplinaire (Ã©ducateur, puÃ©ricultrice, psychologue, etc...) sous la direction d'une puÃ©ricultriceÂ **Admission en Ã©cole d'auxiliaire deÂ puÃ©riculture: conditions et concours**Â Produire un certificat mÃ©dical Ã©manant d'un mÃ©decin agrÃ©e attestant de votre bon Ã©tat de santÃ© et de vaccination.
Â S'acquitter des frais de scolaritÃ© qui varient selon les Ã©coles. Avoir 17 ans au moins au 31 dÃ©cembre de l'annÃ©e de l'Ã©preuve Avoir :
- un enfant,

- ou le diplÃ´me national du brevet
- ou le CAP Petite Enfance
- ou une attestation de suivi d'une classe de premiÃ¨re prÃ©parant au baccalaurÃ©at
- ou un titre ou diplÃ´me du secteur sanitaire ou social homologuÃ© minimum niveau 4
- ou travailler ou chÃ´mer 2 ans dans le secteur de la petite enfance ou 3 ans dans un autre secteur. RÃ©aliser le concours d'entrÃ©e en Ã©cole d'auxiliaire de puÃ©riculture composÃ© de :
- une Ã©preuve Ã©crite de 2 heures portant sur le programme de biologie humaine, nutrition et alimentation du brevet d'Ã©tude professionnelle carriÃ¨re sanitaires et sociales

Sont dispensÃ©es de l'Ã©preuve Ã©crite les personnes ayant validÃ© leur diplÃ´me de BEP sanitaires et sociales

- une Ã©preuve orale (si la moyenne est obtenue Ã l'Ã©preuve Ã©crite) de 15 minutes sur un thÃ¨me d'ordre sanitaire et social avec un jury composÃ© d'une puÃ©ricultrice et d'un enseignant Etre dÃ©clarÃ© admissible au rÃ©sultat du concours d'auxiliaire de puÃ©riculture en obtenant :
- une note au moins Ã©gale Ã la moyenne au concours d'entrÃ©e,
- un classement favorable vis Ã vis de la limite des places disponibles pour l'Ã©cole.

Si deux candidates ont le mÃªme niveau d'Ã©tudes et les mÃªmes rÃ©sultats aux concours d'auxiliaire de puÃ©riculture, la prioritÃ© d'admission est donnÃ©e Ã la personne la plus Ã¢gÃ©e.

DurÃ©e et contenu de la formation d'auxiliaire de puÃ©riculture

Depuis le 16.01.2006 la formation d'auxiliaire de puÃ©riculture se dÃ©roule en 10 mois, dont:

- 3 semaines de vacances,
- 595h d'enseignements thÃ©oriques et pratiques,
- 840 h d'enseignements cliniques soit 6 stages. L'enseignement comprend 8 modules Ã valider au cours de la formation.

Si vous travaillez auprÃ¨s d'enfants, il est possible de valider ces modules par la V.A.E. (validation des acquis).

Si vous Ãªtes titulaire du diplÃ´me professionnel d'aide-soignant(DPAS) et avez validÃ© le concours d'entrÃ©e en Ã©cole d'auxiliaire de puÃ©riculture, 5 mois suffirons pour valider 2 modules. Â

La dÃ©livrance du diplÃ´me d'auxiliaire de puÃ©riculture Afin de valider l'annÃ©e de formation d'auxiliaire de puÃ©riculture et d'obtenir le certificat d'auxiliaire de puÃ©riculture, il est nÃ©cessaire d'obtenir une note au moins Ã©gale Ã 60/120 Ã©manant : d'un contrÃ´le continu sur l'annÃ©e :

- 4 contrÃ´les Ã©crits
- 3 mises en situation professionnelle
- Ã©valuations de stages pratiques,de l'Ã©preuve de fin d'annÃ©e
- une Ã©preuve Ã©crite
- une Ã©preuve pratique de mise en situation professionnelleÂ Â

Le salaire de l'auxiliaire puÃ©riculture Le salaire varie selon le secteur d'activitÃ©s, la convention collective, l'anciennetÃ© et la fonction exercÃ©e.

En moyenne, la rÃ©munÃ©ration mensuelle brute s'Ã©chelonne autour de Â 1 100 euros.. Ce salaire peut-Ãªtre de 1 800 euros en fin de carriÃ¨re.Â

Evolution dans le mÃ©tier AprÃ¨s le diplÃ´me d'auxiliaire de puÃ©riculture, il est possible de s'orienter vers une formation d'Ã©ducateur de jeunes enfants.

AprÃ¨s 3 ans d'expÃ©riences professionnelles, il est possible de se prÃ©senter aux concours d'entrÃ©e en Ã©cole d'infirmiÃ¨re. Â